

STR2 : MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX REFRACTAIRES

OBJECTIF :

- Acquérir les règles de base pour la conception et la pose d'un revêtement (façonné, non façonné, fibre ...)
- Acquérir les règles à respecter pour assurer une mise en œuvre de qualité
- Acquérir les procédures et règles à respecter lors du séchage

PUBLIC CONCERNE :

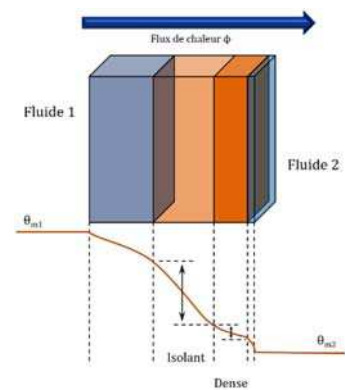
- Toute personne devant intervenir sur un appareil thermique (four, chaudière, réacteur, etc..), contenant des matériaux réfractaires.
- Service : bureau d'études, travaux neufs, entretien, inspection, exploitation
- Niveau : ingénieur, technicien supérieur, contremaître débutant ou confirmé
- Prérequis : Aucun

PROGRAMME :

- Etablissement du cahier des charges**
 - Projet / Responsabilité
 - Environnement de travail et matériels
 - Qualité
- Rappels des lois générales sur le transfert de chaleur**
 - Conduction et convection
 - Conductivité thermique des matériaux
 - Calcul de transfert de chaleur
- Mise en œuvre des matériaux réfractaires - Règles de base**
 - Généralités
 - Influence de la nature du réfractaire sur la conception de la maçonnerie :
 - Matériaux façonnés denses et isolants (Mur, Dôme, Voûte, ...)
 - Matériaux non façonnés denses et isolants (Coulage, Gunitage, Damage...)
 - *Matériaux fibreux (Nappe, module, joint...)*
 - *Ancrages*

Séchage des installations

- Courbes de séchage
- Moyens de contrôle
- Exemples



Lieux	Dates
Salle de formation aménagée Moncel-les-Lunéville – 54300	Du 19 au 21 Juin 2024
Coût HT par participant	Durée
1450€ - 3 déjeuners inclus	2 jours 1/2 (18 heures)

Moyens pédagogiques
➢ Clé USB
➢ Fascicule
➢ Vidéo Projecteur
➢ Echanges - Questions
➢ Visite (sous réserve)
➢ Démonstration

La formation sera assurée pour un auditoire minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes.
En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les conditions d'accessibilité à la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION – FORMATIONS REFRACTAIRES

Merci de retourner un bulletin d'inscription par participant à l'attention de Corine CHAON,
par courrier ou par e-mail (Informations en bas de page)

SOCIETE :

Société / Organisme / Etablissement :
.....
N°SIRET :
Code APE :
N°TVA intracommunautaire :

Responsable Formation :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

PARTICIPANT :

Nom :
Prénom :
Fonction :

Service :
E-mail :
Téléphone :

INSCRIPTION AU STAGE

- STR1 « Les matériaux réfractaires - Généralité » du 20 au 22 mars 2024
- STR1 « Les matériaux réfractaires - Généralité » du 18 au 20 septembre 2024
- STR2 « Mise en œuvre des matériaux réfractaires » du 19 au 21 juin 2024
- STR3 « Tenue en service et traitement des réfractaires usagés » **1^{ère} partie** du 18 au 20 novembre 2024
- STR3 « Tenue en service et traitement des réfractaires usagés » **2^{ème} partie** du 20 au 22 novembre 2024
- STR3 « Tenue en service et traitement des réfractaires usagés » **Intégral** du 18 au 22 novembre 2024
- STR4 « Calcul thermique » du 09 octobre 2024

L'annulation est possible à condition d'être formulée par écrit au moins deux semaines avant la date de début de la formation (cf. Modalités pratiques)

FACTURATION :

Merci de nous indiquer si la facture est à établir :

Au nom de la société : A l'attention de :
Adresse de facturation (si différente) :
N° de commande (s'il y a lieu) :

Au nom de votre gestionnaire de fonds de formation (OPCO 2i...)
Nom de l'organisme : Nom du responsable du dossier :
Adresse :
Téléphone : Fax :

***Un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir par courrier de sa part avant le début de la formation.
Dans le cas contraire, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation***

Cocher pour lecture et acceptation des modalités pratiques jointes

A, le

Signature et cachet de l'entreprise :

MODALITES PRATIQUES

INSCRIPTION AU STAGE

- L'inscription devient définitive à réception d'une confirmation écrite ou du bulletin d'inscription (merci de nous fournir un bon de commande si besoin).
- Les formations ICAR-CM2T sont certifiées Qualiopi sous la référence RNQ / 2111-013

PSH

- En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les conditions d'accessibilité à la formation

CONVOCAION

- Une convocation, un plan d'accès ainsi qu'une liste d'hébergements proches d'ICAR-CM2T sont adressés au stagiaire par le biais de l'employeur.

TARIF

- Les tarifs comprennent les frais d'enseignement (cours et supports) ainsi que le(s) déjeuner(s) ; Cf. Programmes détaillés.

MODE DE REGLEMENT

- Règlement au choix :
 - Chèque à 30 JFM date de facture
 - Virement à 30 JFM date de facture (CIC EST – Agence de Vandoeuvre – IBAN : FR76 3008 7336 0800 0134 5510 114)

FACTURE

- Une facture est établie au nom de la Société du participant ou à l'organisme de formation, gestionnaire des fonds, si réception de leur accord de prise en charge avant le début de la formation.

ANNULATION

- Pour toute annulation intervenant moins de 8 jours avant le début du stage, ICAR-CM2T retiendra 50 % du montant des frais d'inscription.
 - ICAR-CM2T se réserve le droit d'annuler tout stage STR1, STR2 ou STR3 qui n'atteindrait pas un minimum de 4 participants.
 - ICAR-CM2T se réserve le droit d'annuler le stage STR4 qui n'atteindrait pas un minimum de 3 participants.

PROPRIETE

- ICAR-CM2T conserve l'intégralité de ses droits d'auteur sur le contenu des formations et journées techniques dispensées ainsi que sur la documentation fournie aux participants.

EVALUATION

- A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée sous forme de questions et QCM

ATTESTATION

- A l'issue de la formation, une attestation sera établie en 2 exemplaires.